

FOCUS : OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

› Été 2023

Afin d'éviter les risques de cambriolage, pensez à organiser votre absence en trouvant une solution pour que votre maison ou appartement paraisse occupé et n'attire pas l'attention des cambrioleurs :

- Faites vider la boîte aux lettres régulièrement par vos voisins ou vos proches. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Prévenez les voisins et les proches de votre absence afin qu'ils puissent garder un œil sur votre logement et informez-les également de la personne à contacter en cas de problème.
- Fermez, verrouillez et sécurisez les fenêtres, le garage, les vasistas et les portes de balcon. Fermez à clé le portillon du jardin et enfermez les outils et le mobilier de jardin.
- Fermez et sécurisez les soupiraux et les volets roulants.
- Désactivez l'ouverture automatique de la porte du garage.

Ce que vous ne devriez faire sous aucun prétexte :

- Laisser sur votre répondeur téléphonique des informations concernant votre absence prolongée.
- Poster des informations relatives à une absence prolongée sur Facebook, Twitter ou tout autre site de réseau et partage social.

L'Opération Tranquillité Vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, remplissez le formulaire disponible :

- Police Municipale de Lezennes.
- Commissariat de Villeneuve d'Ascq.
- Accueil de la Mairie.
- www.lezennes.fr

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne (voir lien ci-dessous) ; il est à télécharger, à imprimer et à remplir avant de le transmettre ou de le déposer pour finaliser la demande.

http://www.lezennes.fr/fileadmin/site/images/Services_en_ligne/OTV_Lezennes.pdf

AGENDA DU MOIS

› Samedi 1^{er} juillet

- **Elisaline** Gala de danse de fin d'année / Complexe sportif Philippe Berthe - 18h30.

› Dimanche 2 juillet

- **Elisaline** Gala de danse de fin d'année / Complexe sportif Philippe Berthe - 16h.

› Mardi 4 juillet

- **Municipalité** Conseil municipal / Mairie - 20h.

› Jeudis 6, 13, 20, 27 juillet & 3, 10, 17, 24, 31 août

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h.

› Vendredi 7

- **Association des Parents d'Élèves** Goûter de fin d'année / devant les écoles - 16h30.

› Samedis 8, 22 juillet & 5, 19 août

- **Municipalité Benne des déchets verts** / Centre Technique Municipal - 10h à 12h.

› Mardi 11 juillet

- **Atelier Marmiton** Repas d'été / salle des Rouges Barres - à partir de 9h30 (voir onglet Social).

› Mercredi 12 juillet

- **Donneurs de sang bénévoles** Collecte don du sang / Salle Brassens - 14h30 à 19h30.

› Jeudi 13 juillet

- **MEL** Belles sorties d'été Le Prato «La Tête en confite» / Théâtre de verdure - 20h

› Jeudi 13 & vendredi 14 juillet

- **Municipalité OMSC** Lez'Estivales (voir programme).

INFORMATION

› Travaux sur A1

Des travaux sont réalisés du lundi 10 juillet au dimanche 13 août sur la portion Nord de l'A1 avec accès à Lille.

Une déviation est mise en place par l'A22 en direction de Villeneuve d'Ascq jusqu'à la Pilaterie. Risque également de reports de flux importants sur le boulevard de Tournai pour rejoindre Lille.

› Standard téléphonique

Le standard téléphonique de la mairie est joignable aux numéros 0320912805 ou 0320915901 mais reste difficilement accessible dû à des problèmes techniques de l'opérateur Orange. En attendant un rétablissement complet durant l'été, veuillez privilégier le mail mairie@lezennes.com pour contacter la mairie.

› Lez'Estivales - transports

Vous avez des difficultés de déplacement pour assister au spectacle du 13 juillet au Théâtre de verdure et aux événements festifs de la plaine du Complexe sportif, vous pouvez demander à être accompagné. Contacter la mairie au 0320912805 ou envoyer un mail à mairie@lezennes.com en communiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone.

› Nouveaux Lezennois

Vous habitez Lezennes depuis août 2022, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie ou via mairie@lezennes.com avant le 26 août. Vous serez invités le samedi 9 septembre à la réception des nouveaux Lezennois dans le cadre du forum des associations. Vous pourrez rencontrer des habitants de votre rue et avoir une présentation de toutes les activités de la ville.

› Impots.gouv

Le délai concernant l'obligation de déclaration des biens immobiliers pour les propriétaires est **prolongé jusqu'au 31 juillet 2023**.



L'ABÉCÉDAIRE DE LA VIE QUOTIDIENNE

› Usage d'un téléphone au volant

L'usage d'un téléphone tenu en main en conduisant est interdit y compris pour les cyclistes. Est également interdit, le port à l'oreille, par le conducteur d'un véhicule en circulation, de tout dispositif susceptible d'émettre du son, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdit . Cela interdit notamment les oreillettes permettant de téléphoner ou d'écouter de la musique. Conduire avec un téléphone à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est **passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire**. Les forces de l'ordre sont susceptibles de relever cette infraction à la volée, c'est à dire sans interception du véhicule.



HORAIRES

› Médiathèque

La médiathèque est ouverte les samedis de juillet et d'août de 10h à 12h et fermée les après-midi.

› Mairie de Lezennes

Adaptation des horaires du lundi 10 juillet au samedi 26 août inclus. Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermée le samedi.



SOCIAL - AÎNÉS - SANTÉ - SOLIDARITÉ

› Atelier Marmiton

• Mardi 11 juillet « Déjeuner spécial été », salle des Rouges Barres, préparé à partir de 9h30 puis dégusté ensemble. Sur inscription en mairie jusqu'au vendredi 7 juillet, ouvert aux aînés de la commune ayant la carte Lez'aînés. Attention, places limitées.

› Voyage des aînés

• La sortie des aînés organisée par la municipalité aura lieu le **samedi 23 septembre**, heure de départ 7h45 ; heure de retour prévue 18h15. Nous vous proposons la visite du Familistère de Guise suivie d'un déjeuner dans un des 2 restaurants au Familistère. L'après-midi sera consacré à la visite du forum antique de Bavay. Vous détenez la carte Lez'aînés, vous avez 60 ans et plus (pour un couple, il suffit que l'un des 2 conjoints remplisse cette condition), les inscriptions et paiements sont à faire en mairie **avant le vendredi 1^{er} septembre**. Prix : 10 ou 20 euros selon l'imposition. Places limitées, au-delà de 100 inscriptions, les lezennesois seront inscrits en « liste complémentaire ».

› Animations salle des Rouges Barres pour les aînés

• En l'absence de l'activité « prévention des chutes » les 4 jeudis du 20 juillet au 10 août, la salle des Rouges Barres, 4 rue Chanzy, sera ouverte pour des après-midi « pause-café ».

• L'association « À vos dés » organise le samedi 22 juillet de 15h à 17h30 un après-midi « jeux », vous pourrez ainsi découvrir des nouveaux jeux de société.

› Ateliers Mémoire

• Les ateliers « Mémoire », animés par des bénévoles, se déroulent salle des Rouges Barres les mercredis et vendredis après-midi, à raison d'environ 12 séances par an et par groupe. Ouverts aux lezennesois de plus de 60 ans, quelques places sont disponibles. Inscription gratuite en mairie avant le 26 août. Les participants de l'année 2022-2023 sont automatiquement réinscrits.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

› ESPACE PETITE ENFANCE :

• Baby Gym

Les samedis 1er et 8 juillet à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans. Sans inscription. Renseignements au 0320342031.

• Consultation infantile

Prochaine consultation le mercredi 12 juillet à partir de 13h30. Veuillez téléphoner au 0359739660 pour prendre rendez-vous.

• Relais petite enfance / Guichet Unique

Pour toute demande de mode de garde petite enfance, veuillez vous rapprocher du Relais Petite Enfance : relaispetiteenfance@lezennes.com - Tel : 03 20 56 07 46 aux horaires de bureau (tous les jours sauf mercredi et vendredi après-midi).

› MAISON DES JEUNES

Les mercredis de la MDJ :

• 5 juillet : Visite du zoo de Lille (24 places)

• Les inscriptions à la MDJ pour l'année 2023/2024 sont ouvertes : les fiches sanitaires sont disponibles en ligne et sont à retourner directement sur votre Portail Famille.

› FERMETURE DES STRUCTURES

• CLSH + Centres éducatifs : 31 août et 1^{er} septembre.

• Multiaccueil : Du 31 juillet au 18 août inclus.

• Relais Petite Enfance : Du 31 juillet au 20 août inclus.

› INSCRIPTIONS TEMPS PERISCOLAIRES 2023/2024

Les fiches sanitaires pour l'année 2023-2024 sont en ligne sur le portail famille. Les réservations et inscriptions aux temps périscolaires seront ouvertes sur le portail famille à partir du 21 août. Pour rappel, toute réservation pour la semaine du 4 au 8 septembre devra être faite avant le vendredi 1^{er} septembre à 8h30.

Inscriptions et réservations directement sur le Portail Famille.

› INSCRIPTIONS ECOLES RENTREE 2023/2024

Vous avez un enfant né en 2020, il va rentrer à l'école maternelle en septembre 2023, voici la procédure d'inscription :

- 1) **Se rapprocher de la mairie** pour remplir une demande de scolarisation. Pour toute demande non lezennesoise, demande de dérogation obligatoire par courrier expliquant les raisons.
- 2) **Réponse positive** : se rapprocher du directeur de l'école où votre enfant va aller pour finaliser l'inscription.
- 3) **Réponse liste d'attente et demandes dérogatoires** : une réunion (école/mairie) statuera en fonction des disponibilités.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

› Apolline BOZZINI

› Ils/Elles se sont pacés :

› Nicolas BERVEGLIÉRI & Ophélie CONDETTE

Condoléances aux familles de :

› Janyne DUTRIEZ

› Jacques FERNAGUT

› Claude MANGIN

› Claude THAILLY

• La pharmacie du Grand Stade sera de garde le jeudi 13 juillet et le vendredi 11 août. Tél : 03 20 91 28 27.

• Le calendrier de reprise des matchs du LOSC n'était pas disponible lors de l'impression du LIQ.

• Instants sucrés sera fermé du dimanche 30 juillet au lundi 21 août inclus.



PERMANENCES

- Une permanence logement social est organisée régulièrement en Mairie, avec le Conseiller Municipal Délégué au logement et l'Assistante Sociale. Inscriptions auprès de la Mairie. La prochaine aura lieu le 7 juillet à partir de 14h.
- AIAVM (Aide aux victimes) : jeudis 6 & 20 juillet et 3 & 17 août de 14h à 17h sur rdv en téléphonant au 0320495079.
- ACTIOM (Mutuelle solidaire) : pas de permanence.
- Info Énergie : vendredis 21 juillet et 18 août - uniquement sur rdv en envoyant un mail à amelio-sudweppes@inhari.fr ou au 0982816313.
- Conciliateur : jeudi 27 juillet sur rdv en téléphonant en mairie.
- Député : mardi 4 juillet de 15h30 à 17h30 sur rdv en téléphonant au 0675132488.
- Permanence Emploi & Formation : sur rdv en téléphonant en mairie.
- PACS : sur rdv en téléphonant en mairie.
- Urbanisme : Samedi 1^{er} juillet sans rendez-vous en mairie.